

9.5 Personnes âgées dépendantes

Fin 2017, les départements ont octroyé 1,5 million de mesures d'aide sociale aux personnes âgées (60 ans ou plus). L'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)** en représente les neuf dixièmes. Les dépenses annuelles associées à cette allocation s'élèvent à 5,9 milliards d'euros (Md€) en 2017. Le nombre de bénéficiaires et les dépenses ont très fortement augmenté depuis la création de l'APA, mais les dynamiques ont été différentes à domicile et en établissement. L'APA à domicile concerne 768 800 personnes, soit 59 % de l'ensemble des bénéficiaires de cette allocation. Ces allocataires à domicile sont globalement moins dépendants que ceux en établissement. Ainsi, en 2017, 58 % d'entre eux sont modérément dépendants et classés en **groupe iso-ressources (GIR) 4**, selon la **grille AGGIR**, contre 23 % pour les allocataires vivant en établissement. À l'opposé, 19 % sont très dépendants et classés en GIR 1 ou 2, contre 59 % en établissement. Enfin, ils sont 23 % à être évalués en GIR 3 (18 % en établissement).

Les structures d'accueil sont davantage orientées vers la prise en charge de la dépendance. Fin 2017, 594 700 lits sont proposés en **établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**, contre 27 000 en **établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)** n'ayant pas le statut d'EHPAD. Depuis 2009, le nombre de lits en EHPA a fortement diminué (-8,5 % par an en moyenne). Inversement, le nombre de lits en EHPAD a augmenté (+2,0 % par an en moyenne). Ce changement radical s'explique en premier lieu par des transferts entre EHPA et EHPAD et des conversions d'unités de soins de longue durée (USLD) en EHPAD, ainsi que

par un facteur démographique : la proportion de personnes âgées très dépendantes (classées en GIR 1 et 2), qui nécessitent un accompagnement médical plus conséquent, s'accroît tendanciellement au sein de la population hébergée en institutions.

En 2018, la dépense de soins de longue durée aux personnes âgées s'élève à 11,3 Md€. L'essentiel de cette dépense se concentre sur les personnes âgées vivant en établissement : 9,6 Md€, soit 85 % de la dépense totale. Cette dépense en établissements se répartit pour 90 % en établissements d'hébergement et 10 % en soins en USLD. Son dynamisme (+2,9 % en moyenne par an depuis 2010, après +10,4 % entre 2008 et 2010) provient des dépenses en EHPA/EHPAD (+3,3 % en moyenne par an depuis 2010, après +16,0 % entre 2008 et 2010), la dépense en USLD étant quasiment stable depuis 2010 (+0,1 % en moyenne par an depuis 2010, après -13,3 % entre 2008 et 2010). Les établissements d'accueil public représentent 41 % de la dépense totale et les établissements privés (à but lucratif ou non) 36 %. Cependant, depuis 2012, la part des dépenses des établissements publics recule tendanciellement au profit des établissements privés, qu'ils soient ou non à but lucratif.

Si les tendances démographiques et l'amélioration de l'état de santé se poursuivaient, la France hors Mayotte compterait 4 millions de seniors en perte d'autonomie en 2050, soit 16,4 % des personnes âgées de 60 ans ou plus (contre 15,3 % en 2015). Les personnes très dépendantes représenteraient alors 4,3 % de la population des 60 ans ou plus (contre 3,7 % en 2015). ■

Définitions

Personne âgée dépendante : personne âgée de 60 ans ou plus, ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (cf. loi du 20 juillet 2001 relative à l'APA). Il s'agit des personnes classées en GIR 1 à 4 selon la grille AGGIR d'évaluation des pertes d'autonomie. **Allocation personnalisée d'autonomie (APA), établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), grille AGGIR, groupes iso-ressources (GIR)** : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « L'aide et l'action sociales en France – Perte d'autonomie, handicap, protection de l'enfance et insertion », *Panoramas de la Drees social*, Drees, édition 2019.
- « Aide sociale aux personnes âgées ou handicapées : les départements ont attribué 2 millions de prestations fin 2018 », *Études et Résultats* n° 1129, Drees, octobre 2019.
- « Les dépenses de santé en 2018 – Résultats des Comptes de la santé », *Panoramas de la Drees santé*, Drees, édition 2019.
- « 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050 », *Insee Première* n° 1767, juillet 2019.
- « Montants d'APA à domicile depuis 2011 : une réallocation au bénéfice des plus dépendants », *Études et Résultats* n° 1118, Drees, juillet 2019.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Dépenses de soins de longue durée aux personnes âgées

en millions d'euros

	2008	2017	2018
Soins en établissements pour personnes âgées	6 246	9 347	9 596
Évolution (en %)	14,3	2,2	2,7
Unités de soins de longue durée (USLD) dans les hôpitaux	1 318	976	997
Soins en EHPA - EHPAD	4 928	8 372	8 599
Établissements publics	2 813	4 440	4 573
Établissements privés ¹	2 115	3 932	4 026
Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)	1 211	1 641	1 655
Évolution (en %)	9,5	2,7	0,9
Total des soins de longue durée aux personnes âgées	7 457	10 988	11 250
Évolution (en %)	13,5	2,3	2,4

1. Regroupe les établissements privés à but lucratif et à but non lucratif.

Note : les évolutions sont calculées par rapport à l'année précédente.

Source : Drees, comptes de la santé.

Répartition des bénéficiaires de l'APA par niveau de dépendance en 2017

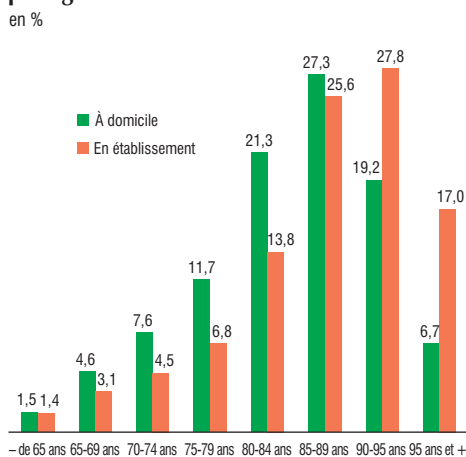
en %

Au 31 décembre	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
À domicile	2	17	23	58	100
En établissement	16	43	18	23	100

Champ : France hors Mayotte.

Source : Drees, enquête Aide sociale.

Répartition des bénéficiaires de l'APA par âge en 2017



Champ : France hors Mayotte.

Source : Drees, enquête Aide sociale.

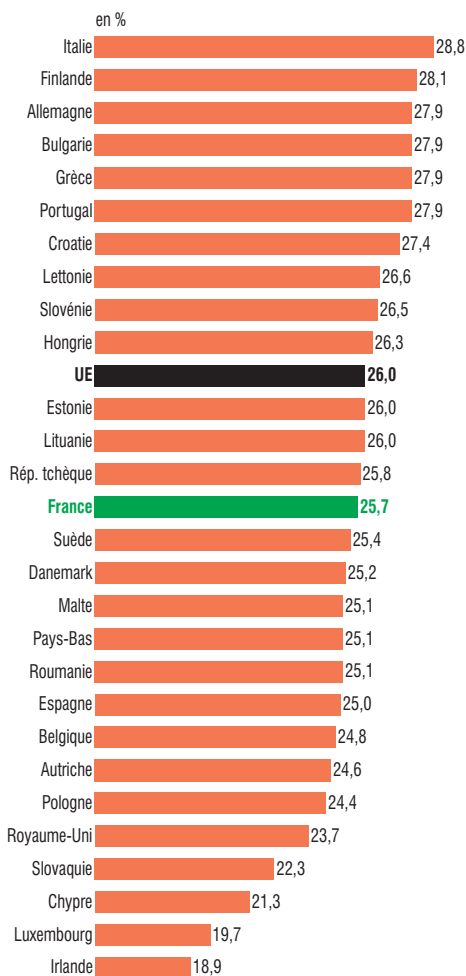
Capacités des établissements d'hébergement pour personnes âgées et nombre de places en SSIAD

en nombre de lits

	2009	2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2009 en %
USLD	47 966	(e) 31 302	- 4,6
EHPA	59 966	27 020	- 8,5
EHPAD	496 237	594 684	2,0
SSIAD	108 181	127 117	1,8

Source : Drees, comptes de la santé à partir de données Cnam, SAE.

Proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus dans l'UE en 2018



Source : Eurostat (extraction du 7 octobre 2019).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard